

L'ARGUS

JOURNAL INTERNATIONAL DES ASSURANCES
LA SEMAINE

Journal officiel d'Annonces Judiciaires et Légales
2, rue de Châteaudun, PARIS - IX
Téléphone : 878-72-06, 878-00-86



M. Piero SACERDOTI

Assureur d'esprit européen et de renommée mondiale, M. Piero SACERDOTI dans l'article de tête, le dernier hélas ! qu'il ait écrit pour nous en français, s'élève à des considérations sur l'évolution de l'économie générale et termine par des conseils qu'on ne lira pas sans émotion car nous n'entendrons plus cette voix grave et vibrante qui s'est tue trop tôt.

L'industrie italienne vers

Nous avons reçu en décembre l'article habituel de fin d'année de M. Piero Sacerdoti, c'est-à-dire quelques jours avant que la mort ne vienne le frapper subitement.

Contrairement aux années passées, cet article n'est pas orienté sur l'évolution italienne au cours de l'année écoulée, mais il s'élève à des vues prospectives qui ne sont pas valables seulement pour l'assurance italienne, mais aussi pour le devenir de l'assurance européenne (1).

Ainsi, comme nous l'écrivions dimanche dernier, ce qu'on va lire constitue en quelque sorte le testament professionnel de cette personnalité de l'assurance européenne et mondiale. On n'en lira ces lignes qu'avec plus d'attention et d'émotion.

G.-L. A.

ES années 1950 et celles des périodes décennales successives ont vu et verront le développement gigantesque de la deuxième révolution industrielle, déterminée par les découvertes extraordinaires dues aux recherches fondamentales et à leur application toujours plus rapide aux techniques de la production et par conséquent à notre manière de vivre et de penser. Les ressources naturelles, leur utilisation et leur transformation par l'homme — c'est-à-dire le secteur primaire et secondaire — ont été jusqu'à présent les grands protagonistes de cette nouvelle aventure humaine.

Les années 1970, dont nous nous approchons à grands pas, verront — suivant l'opinion générale — la répercussion des effets de cette révolution sur le secteur tertiaire — c'est-à-dire sur les services, qui se sont considérablement développés dans le courant des dernières années et dont la transformation de structure semble nécessaire pour faire face aux nouvelles dimensions et à la caractéristique des exigences qu'ils doivent satisfaire.

(1) Alors que la communication « P.I.A. », d'après Sicurtà, publiée le 8 janvier, p. 55 s'en tenait à l'assurance italienne en 1966 ; ainsi ces deux études, se placent sur des plans différents.

GROUPE BRESSAC
Assurances Réassurances

27, rue de Dunkerque, PARIS-10^e
Téléphone : 874-94-50 (lignes groupées)
Adresse télégraphique Groupbressac Paris 128

LLOYD'S DE LONDRES
Intermédiaire agréé

l'assurance l'horizon 1970

Parmi ces services, la position de l'assurance est particulière. Les besoins de sécurité auxquels elle doit pourvoir, s'accroissent avec l'incessante augmentation des risques due à la rapidité, à l'ampleur et à la complexité des manifestations de l'économie moderne. En même temps augmentent le désir de garantie et la possibilité d'y faire face — c'est-à-dire de payer les primes relatives — grâce aux plus grandes disponibilités créées par l'augmentation générale des revenus.

Il s'agit donc d'un service dont la nécessité est plus que jamais sentie — au point de prendre dans certains secteurs importants un aspect social et de devenir obligatoire — et dont les dimensions augmentent. Nous en avons la preuve dans le rythme de son développement qui a atteint en Italie, en 1966, une augmentation des primes et des prestations supérieure à 10 % — plus du double de celle du revenu national — ce qui porte inévitablement à des révisions et des mises à jour dans les trois secteurs de l'*organisation interne*, de la *technique* et de l'*organisation commerciale*, cette dernière comprenant l'ensemble des rapports avec la clientèle et le public en général.

MISE A JOUR DE L'ORGANISATION INTERNE

L'augmentation des opérations et leurs caractéristiques de masse, font de la gestion de l'assurance un champ idéal pour l'automation administrative.

Des cartes perforées — très utilisées dans l'assurance depuis des dizaines d'années — on passe maintenant également en Italie aux calculateurs électroniques. Les calculateurs de moyenne et petite dimensions qui apparaissent sur le marché pourront être adoptés aussi par les entreprises moins importantes et permettront de standardiser les systèmes de gestion. Ceci a déterminé le succès toujours plus grand — aussi auprès des entreprises italiennes — des « semaines électroniques » organisées par le C.A.P.A. et qui réunissent désormais périodiquement en de vastes assises internationales, les techniciens de l'administration de l'assurance. Ces techniciens, hautement qualifiés et spécialisés, ont peu de chose de commun avec les responsables des gestions manuelles qui prévalaient encore dans un récent passé.

(Suite page 86)

Ecole par correspondance

NÉGOCIATEUR
AGENT IMMOBILIER
EXPERT CONSEIL
IMMOBILIER
EXPERT CIRCULATION
ROUTIÈRE

Renseignements cours S.D.P.
110 bd de Magenta — PARIS

LES CONNAISSEURS
CHOISISSENT

HOTEL BRITANNYA**

3 et 5, rue St-Lazare
PARIS -9^e — TRU 44-50

Au centre des affaires et des
grandes Cies d'assurances

Vous dormirez dans les
fameux lits « SIMMONS »

CONFORT ANGLAIS. BAR

L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE ITALIENNE vers l'horizon 1970

(Suite de l'article de tête)

L'automation administrative a une profonde influence également sur tous les autres aspects du service car elle impose la souveraineté du « code », c'est-à-dire la standardisation de chaque procédé, condition essentielle pour le bon fonctionnement d'un système coûteux par lui-même et qui peut trouver sa justification et son rendement uniquement dans un milieu qui s'adapte parfaitement à ses caractéristiques dans chacune de ses applications fonctionnelles.

Cette transformation interne ne tardera donc pas à faire sentir ses effets sur le marché italien — malgré ses dimensions relativement modestes en comparaison des grands marchés étrangers et la ténacité de ses traditions structurelles — et pourra hâter la modernisation de certains aspects extérieurs du service dont bénéficiera une clientèle toujours plus étendue.

LA MISE A JOUR DES TECHNIQUES DE L'ASSURANCE

Les phénomènes de croissance, d'accélération, de changement qui sont les caractéristiques de notre époque se répercutent fortement sur la technique de l'assurance. Celle-ci est basée — comme on le sait — sur un procédé de mutualisation des risques qui permet d'en indemniser les conséquences économiques par un prélèvement sur le fonds commun constitué par les contributions — ou primes — versées par tous ceux qui sont exposés à ces risques.

Lorsque augmentent les dimensions des risques — et par conséquent des dommages possibles — la technique de l'assurance doit aller à la recherche d'un plus ample équilibre au moyen des systèmes flexibles de la coassurance — c'est-à-dire de la participation de plusieurs entreprises à la couverture d'un même risque — et de la réassurance, c'est-à-dire de la répartition et de l'échange de risques entre sociétés nationales et étrangères. Ainsi, la couverture des risques des centrales atomiques évalués à des centaines de millions de francs pour les installations et à des sommes encore plus importantes pour les dommages aux tiers, a donné lieu à des accords nationaux et internationaux sans précédent par leurs dimensions, leur efficacité et leur fonctionnement rapide et économique.

L'extension de la garantie de l'assurance à des phénomènes atmosphériques, comme les ouragans, les

tempêtes, les inondations — requises depuis des années par le public aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et couramment acceptée par les assureurs de ces pays — a donné lieu en 1965 au versement de la plus forte indemnité de l'histoire de l'assurance à la suite du cyclone Betsy, qui a exigé le paiement d'une somme de 800 millions de dollars répartie entre tous les marchés — y compris l'italien — qui sont intéressés par voie de réassurance aux risques américains. Le même fait s'est produit à l'occasion des inondations en Grande-Bretagne il y a deux ans.

Ces exemples démontrent que, dans les pays où le sens de la responsabilité individuelle pour réparer les dommages éventuels est fortement répandu, on n'attend pas le secours de la solidarité collective et de l'Etat après l'événement, mais on pourvoit au préalable à la réparation par un effort individuel d'épargne au moyen de l'assurance.

Sous un autre aspect, une profonde modification de la technique de l'assurance est apportée aussi par les changements technologiques qui font perdre une partie de leur valeur aux statistiques concernant la fréquence des sinistres dans le passé, base traditionnelle des tarifs d'assurance. Une nouvelle technique de prévision et de projection dans le futur de la marche des risques est par conséquent en train de naître. Ainsi, les tarifs pour la couverture des risques industriels contre l'incendie sont actuellement en cours de modernisation en Italie comme ailleurs, sur la base des expériences récentes italiennes et mondiales qui ont mis à jour, dans les modernes installations industrielles, des particularités et une gravité des aléas très différentes de celles des installations précédentes. De même, les statistiques des accidents de la route doivent être continuellement analysées sous tous leurs aspects afin de permettre l'élaboration de tarifs valables pour

l'avenir. Le facteur humain constitué par les nouvelles générations de jeunes conducteurs et par l'évolution de la connaissance et de la conscience du risque de la part de tous les usagers de la route, maintenus en éveil par les campagnes collectives d'éducation et de prévention, le facteur mécanique représenté par les nouveaux types et vitesses des voitures, celui de l'« infrastructure » représentée par l'amélioration du réseau routier, par les modifications au Code de la Route et à l'efficacité des mesures de répression relatives à son application, ainsi que la conjoncture économique qui peut, en quelques mois, modifier les caractéristiques et l'intensité du trafic routier — comme il est arrivé en Italie dans les années 1965 et 1966 — et les éléments essentiels de danger (par exemple la circulation plus ou moins intense des camions dont on connaît l'encombrement et l'incidence sur les accidents de la route), sont tous des facteurs qui modifient rapidement la validité des statistiques établies d'après l'expérience du passé et obligent à l'emploi de nouvelles techniques de prévision.

Dans ce cadre, le projet d'assurance obligatoire de la responsabilité civile des véhicules à moteur qui est actuellement en discussion auprès du Conseil National pour l'Economie et le Travail (C.N.E.L.) ne semble pas pouvoir apporter des progrès sensibles sur le plan social, compte tenu de l'étendue du recours spontané à l'assurance de la part d'un public motorisé toujours plus conscient de ses responsabilités. D'autre part, il est à souhaiter que l'assurance obligatoire ne vienne pas gêner, avec des structures trop bureaucratiques et rigides, la flexibilité et l'adaptation d'une branche qui est en pleine et continue évolution pour pouvoir suivre les aspects si variables de ce phénomène grandiose, dont l'assurance est l'aubaine indispensable.

Si la technique de l'évaluation des risques se modifie, celle du règlement des sinistres doit aussi changer et devenir toujours plus rapide dans l'intérêt des bénéficiaires, mais aussi plus précise et efficace pour lutter contre la spéculation qui tend à augmenter le coût des dommages dans l'illusion que « de toutes façons c'est la Compagnie qui paie », mais qui en réalité accroît le coût total des sinistres et en définitive le coût du service et par conséquent le niveau des primes. Dans ce secteur également, l'électronique apporte son aide pour répondre à ces nouvelles exigences en permettant un échange rapide de contrôles et d'informations à l'intérieur des entreprises et entre les entreprises elles-mêmes. A cet effet, un fichier doté de moyens ultramodernes, a commencé récemment à fonctionner auprès de l'Association Nationale des Sociétés d'Assurances à Milan, pour relever les sinistres provoqués par chaque voiture à moteur, et qui fournira des ren-

Si vos clients recherchent des capitaux

Nous sommes en mesure de leur donner satisfaction s'ils peuvent nous offrir en garantie des biens immobiliers, tels que maison, propriété, leur appartenant ou appartenant à des caution.

**Délais de remboursement : 1 à 9 ans
Taux : 10 %.**

**L'ÉTUDE DES DOSSIERS EST GRATUITE
DISCRÉTION ASSURÉE**

**Commission intéressante
Prêt minimum : 10 000 Frs**

**Cabinet Larbaud ... 25^e année
15, rue de la Vigilance LYON (3^e)
Téléphone : 60-86-15 ou 60-76-44**

seignements objectifs et précieux également pour la lutte contre les fraudes.

L'évolution de la technique de l'assurance pourra faciliter l'évolution de la technique de la prévention des accidents, qui tend à devenir un élément social toujours plus lié au service de l'assurance.

LA MISE A JOUR DANS LE SECTEUR COMMERCIAL

C'est le secteur dans lequel, très probablement, la modification de structure sera plus profonde en Italie — même si elle sera plus lente — dans le cours des prochaines années.

En Italie aussi l'époque de l'assureur occasionnel va se terminer et, en raison de la complexité du service et des responsabilités qu'il comporte, il sera peu à peu remplacé par un professionnel qui devra être toujours plus le conseil de ses clients et non plus le vendeur de garanties approximatives. D'autre part, le public est toujours mieux informé de la nécessité et des difficultés que pose une bonne garantie et exige par conséquent une plus haute compétence de la part de celui qui le lui fournit.

Le système de garanties réduites dans le but de « diminuer la dépense » propre à une période où la sensibilité en matière d'assurance est insuffisante et où l'attention du client est attirée par le coût plus que par l'utilité du service, est en train de céder le pas — en raison aussi de l'exemple des courtiers mandatés par les clients et non par les entreprises et responsables envers les clients dans le cas d'une garantie qui s'avère insuffisante au moment du sinistre — au sens de la nécessité de réaliser des garanties complètes qui seules peuvent donner la sécurité, but psychologique essentiel de l'assurance.

D'autre part, un marché en formation et en expansion comme celui de l'assurance exige de la part des entreprises une connaissance plus approfondie de son évolution à travers des études individuelles et collectives, études qui sont en Italie seulement à leur début. Ces études sont aussi nécessaires pour développer une plus intense « politique commerciale » des entreprises vis-à-vis de leur organisation extérieure.

Le « Marché commun » des Six Pays — que les directives concernant la liberté d'établissement et de prestation réalisent pour les services de l'assurance avant qu'il ne soit réalisé dans d'autres secteurs — contribuera bientôt à rendre plus vastes les frontières de ces études.

Une autre transformation du marché en cours est représentée par les grandes concentrations industrielles — dont l'exemple de la Edison/

Montecatini a été le plus important en Italie en 1966 — qui tendent à la formation d'une clientèle de très grandes dimensions, qui pourra désirer organiser ses propres services en concurrence ou en concomitance avec ceux des entreprises déjà établies.

Si la prévision de la **Federal Trade Commission** américaine est exacte, selon laquelle en 1975 — soit dans moins de dix ans — trois cents sociétés industrielles en majorité d'origine américaine gèreront 75 % de l'économie mondiale, on peut imaginer quelle sera la dislocation des risques et de leur placement qui pourra en résulter.

D'autre part, le caractère capillaire des garanties fournies par l'assurance — qui, en dehors des entreprises, intéresse la sécurité personnelle d'une population qui augmente en nombre et en disponibilités économiques — fait que le « marché potentiel » de l'assurance pourra se modifier dans ses structures, mais en même temps ne fera que s'étendre dans ses dimensions. La carrière de l'assureur tend par conséquent à s'ouvrir en Italie comme à l'étranger, à un nombre croissant de jeunes, qui devront faire preuve — ainsi que les récentes études du **C.A.P.A.** l'ont souligné — de sens d'adaptation pour absorber et comprendre les

principes d'un service aussi vaste et complexe, d'imagination, pour faire face aux transformations en cours et à celles qui se produiront dans le cadre technique et économique dont l'assurance est partie intégrante et soutien indispensable, d'initiative et de décision pour faire de l'entreprise d'assurance de demain un organisme qui, en réduisant au minimum la bureaucratisation grâce aux possibilités modernes de la gestion de masse, soit en mesure de démontrer au monde de demain les avantages irremplaçables d'économie et de bon fonctionnement de la gestion privée de grands services d'intérêt général.

P. SACERDOTI

Tableau n° 1 :

MOUVEMENT DES PRIMES DES COMPAGNIES D'ASSURANCES PRIVÉES EN ITALIE

Primes des années 1962-1964-1965 et 1966, y compris les accessoires (taxes exclues) pour les assurances Accidents et Vie

(En millions de Lires)

	1963	63 : 02	1964	64 : 63	1965	65 : 64	1966 °)	66 : 65
Aviation	4 102	— 27	4 470	9	3 770	— 16	4 450	18
Automobile ...	12 211	31	14 833	21	18 000	21	20 700	15
Bétail	335	—	366	9	366	—	360	—
Crédit	3 715	21	3 869	4	4 360	13	4 800	10
Vol	10 933	23	13 351	22	15 390	15	17 000	10
Grêle	6 805	— 3	7 857	15	8 450	8	9 200	9
Incendie	41 592	15	48 581	17	54 140	11	58 500	8
Accid. Maladie.	40 609	17	47 322	17	52 900	12	56 000	6
Resp. civ. Auto	180 901	31	220 821	22	268 000	21	312 000	16
Resp. civ. Div.	16 154	17	19 304	19	21 900	13	23 250	6
Transports ...	31 032	6	32 634	5	34 100	4	39 500	16
Autres branches	4 748	40	4 706	— 1	5 184	10	5 740	11
Total des Bran- ches Accidents	353 137	12	418 114	18	486 560	16	551 500	13
Branche Vie ...	125 874	13	138 658	10	153 950	11	170 000	10
Total général ..	479 011	19	556 772	16	640 510	15	721 500	13
	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =

°) Les chiffres de 1966 sont basés sur une estimation.

Tableau n° 2 :

MOUVEMENT DES PRIMES DES COMPAGNIES D'ASSURANCES PRIVÉES EN ITALIE

Pourcentage de répartition des primes dans les différents secteurs d'assurance depuis l'avant-guerre à aujourd'hui

	1938	1952	1961	1964	1965	1966 °)
Assurances personnelles (Vie, Accidents, Maladie)	56.4	38.2	37.2	33.4	32.3	31.2
Assurances des biens (Incendie, Trans- ports, Grêle)	33.4	39.3	26.6	23.5	22.4	22.3
Assurances responsabilités (Resp. civile Auto - Resp. civ. Diverses)	10.2	22.5	36.2	43.1	45.3	46.5
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =	= = =

°) Les chiffres de 1966 sont basés sur une estimation.